

Notre BC est agréé par le Ministère de la Famille. Il coordonne les services de garde éducatifs à l'enfance offerts par les responsables d'un service en milieu familial sur le territoire de la MRC Drummond. Le bureau coordonnateur est administré par un conseil d'administration composé majoritairement par des parents utilisateurs provenant des 2 installations et du milieu familial. Il possède 1206 places subventionnées

Les fonctions d'un BC sont:

-  Reconnaître les RSG,
-  Offrir un soutien pédagogique et technique sur demande,
-  Effectuer des visites à l'improviste afin d'assurer le respect de la Loi et du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance,
-  S'assurer de la qualité des services offerts en milieu familial et de sa promotion,
-  Veiller à ce que les enfants évoluent dans un milieu sécuritaire et propice à leur bon développement,
-  Administrer les subventions versées aux RSG et traiter les plaintes envers ses dernières,
-  Favoriser la formation et les perfectionnements des RSG.

Nous vous invitons à visiter notre site WEB, www.petitslutins.ca

Vous y retrouverez une multitude d'informations pouvant vous être utiles:

-  Les moyens mis en place par notre bureau coordonnateur pour assumer les fonctions qui lui sont attribuées,
-  Loi et Règlements entourant la garde en milieu familial
-  Des avis du Ministère de la Famille. Comment trouver un service de garde qui répond à nos attentes, Loi sur les armes à feu en service de garde, ...
-  Des informations portant sur des sujets variés tel que: les avantages du multi-âge, le développement de saines habitudes de vie, la santé et la sécurité des enfants et bien d'autres sujets,
-  Des informations sur les besoins physiques de l'enfant (bouger, se reposer, s'alimenter, etc.) et affectifs (être rassuré, respecté, valorisé,...)
-  Des liens utiles, les ressources de la MRC et rôle des parents.

Responsable d'un service de garde en milieu familial reconnue par le Bureau Coordonnateur (BC)



Québec 

Là où il fait bon grandir

Services offerts par notre BC aux responsables service de garde en milieu familial (RSG)

 Bénéficie de l'appui d'une agente de soutien pédagogique (sur demande).

 Aide au niveau du comportement d'un enfant.

 Dépistage en lien avec des particularités au niveau du développement.

 Minibus à faible coût pour sorties organisées par la RSG

 Prêt de jeux, de matériel, de documentation, le tout gratuitement.

 Rencontre de parents, si requis, accompagnée par une agente de soutien pédagogique afin de donner l'aide nécessaire à votre enfant (développement, comportement)

 Programme du développement des habiletés sociales Brindami.

 Outils d'observation et de dépistage validés et soutien en référence au CIUSSS -MCQ, ...

 Animations de lecture en lien avec besoin(s) particulier(s) d'un enfant,

 Soupers-causerie, rencontres. ...

Milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur: les exigences

 Formation obligatoire d'une durée minimale de 45 h pour la RSG, portant sur le développement de l'enfant, le programme éducatif, la santé et la sécurité des enfants, l'alimentation et le rôle de la responsable de service.

 Formation continue obligatoire (minimum 6h de perfectionnement annuel).

 Cours de secourisme remis à jour tous les 3 ans.

 Les antécédents judiciaires sont vérifiés tous les 3 ans pour toutes les personnes de 18 ans et plus qui habitent le résidence où est offert le service de garde.

 Maximum de 6 enfants présents en même temps pour un adulte ou de 9 enfants pour 2 adultes.

 Les RSG doivent respecter la Loi et les Règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que la Loi sur la Protection du Consommateur.

 Obligations: Programme éducatif, Menus respectant le Guide Alimentaire Canadien, Procédure d'évacuation, Détecteurs de fumée sur chaque étage, Extincteur, Assurance responsabilité, Produits toxiques sous clé, etc. **Pour en savoir plus** consulter le règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

 Procédure de traitement de plainte du bureau coordonnateur lorsque le parent est insatisfait et qu'il n'arrive pas à s'entendre avec sa responsable.

 Obligation d'amener les enfants à l'extérieur chaque jour, sauf lorsque la température ne le permet pas.

 Remplaçant(e) doit posséder une formation sur le développement de l'enfant et un cours de secourisme et antécédents judiciaires

 Possibilité de subventions pour enfant handicapé: aide ou baisse de ratio et matériel adapté.

Milieu familial: les avantages

Stabilité: Même personne qui prend soin de votre enfant durant toute la journée.

Possibilité d'avoir la même responsable du service de garde éducatif en milieu familial (RSG) du début jusqu'au départ pour l'école.

Frères et sœurs ont la possibilité de se côtoyer malgré leur différence d'âge.

Multi-âge: permet la stimulation des plus petits et responsabilisation des plus grands.

Choix: possibilité, en tant que parent, de choisir un service de garde qui correspond à **vos valeurs**.

Horaire quotidienne flexible compte tenu du nombre restreint d'enfants

Climat familial: Possibilité de créer des liens avec les membres de la famille de la RSG

Milieu physique se rapprochant du milieu de vie de l'enfant.

 **Bureau Coordonnateur de la garde en milieu familial**

234 rue Moisan
Drummondville
J2C 1W8
Porte arrière (dans le stationnement)

Téléphone : 819-477-9931
Télécopieur : 819-477-9839
Site web : www.petitslutins.ca